



Règles de participation spécifiques aux Ligues Régionales et Comités Départementaux

Thématique : Compétitions & Vivre Ensemble

**Destinataires : Ligues Régionales, Comités
Départementaux**

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Diffusion vers :

Echéance de réponse : le 09 Mai à midi

Dans le cadre du développement du logiciel e-Marque V2, la Commission Fédérale des Compétitions souhaite effectuer un audit des différentes règles de participation spécifiques aux structures organisatrices des compétitions régionales et départementales.

En effet, avec cette nouvelle version de l'e-Marque il sera possible d'automatiser certains contrôles via FBI. Ces post-contrôles auront pour objectif de faciliter la vérification des feuilles de marque, en fonction des règles de participation de la compétition paramétrées dans FBI.

A l'heure actuelle, voici l'ensemble des règles de participation qui peut être contrôlé grâce aux post-contrôles :

- Règles de participation générales :
 - Nombre minimum de joueurs autorisés
 - Nombre maximum de joueurs autorisés
 - Nombre minimum de joueurs issus du club porteur (dans le cadre d'une CTC : 0/3/5)
 - Date limite de validité d'une licence
 - Entraîneur-Joueur autorisé
 - Licence non présentée
 - Titre de séjour périmé
 - Entraîneur / Joueur / Officiel suspendu
 - Entraîneur / Joueur / Officiel non qualifié
 - Délégué de club obligatoire
 - Statut CF-PN

- Règles de participation par type de licence qui peuvent être appliquées aux joueurs, aux entraîneurs ou à l'ensemble des membres de l'équipe

Exemples : JC1 + JT + JC1AS CTC + JC2 + JC2AS CTC = 3 max
JAS HN = 0

- Règles de participation par couleur de licence qui peuvent être appliquées aux joueurs, aux entraîneurs ou à tout le monde

Exemples : Nombre licences jaunes (JN) + Nombre licences oranges (ON) = 2 max
Nombre licences jaunes (JH) = 0

Afin d'anticiper au mieux les différents paramétrages quant aux règles de participation, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer si vos règlements prévoient des règles de participation supplémentaires, non répertoriées ci-dessus.

Nous invitons **toutes les structures organisatrices** à répondre au questionnaire disponible sur eFFBB en cliquant sur « FORMULAIRE », avant le **jeudi 9 mai 2019 à midi** : [FORMULAIRE](#)

Enfin, nous vous informons qu'une communication sur le déploiement d'e-Marque V2 vous sera faite lors du Séminaire du 12 mai 2019.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et restons disponibles pour tout complément d'information.

Contact : sportive@ffbb.com

Tél. : 01.53.94.25.42

| Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
|--|--|---|
| Charlotte DOREAU Responsable du Service Compétitions | Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires - Compétitions et Vivre Ensemble | Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général |
| Référence | 2019-04-24 5-CFC Note Règles de participation spécifiques aux Ligues Régionales et Comités Départementaux - VFIN | |